

Nombre d'actions composant le capital social et nombre total de droits de vote

Paris, le 21 octobre 2021, 18h00 (CEST) - ABIVAX (Euronext Paris : FR0012333284 - ABVX)

Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 143 159,22 €

Siège social: 5, rue de la Baume, 75008 Paris

RCS: Paris B 799 363 718

Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L. 233-8 II du code de commerce et l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Date	Nombre d'actions	Nombre total de droits de vote	
30/09/2021	16 709 725	Nombre de droits de vote théoriques (1):	23 320 513
		Nombre de droits de vote exerçables ⁽²⁾ :	23 311 813

⁽¹⁾ Le nombre de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts ») sert de base de calcul pour les franchissements de seuils. Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote <u>y compris les actions privées de droit de vote</u>.

À propos d'ABIVAX (www.abivax.com)

Entreprise de biotechnologie en phase clinique, Abivax vise à moduler le système immunitaire de l'organisme pour traiter les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques, d'infections virales et de cancer. Abivax est cotée sur le compartiment B d'Euronext (ISIN : FR0012333284 – Mémo : ABVX). Basée à Paris et Montpellier, Abivax a deux candidats médicaments en développement clinique, ABX464 pour le traitement des maladies inflammatoires sévères et ABX196 pour le traitement du carcinome hépatocellulaire.

Pour plus d'informations sur la Société, visitez le site www.abivax.com/fr. Suivez-nous également sur Twitter @ABIVAX .

Contacts

ABIVAX
Département Finance
Didier Blondel
didier.blondel@abivax.com
+33 1 53 83 08 41

Agence de communication financière Actifin Ghislaine Gasparetto ggasparetto@actifin.fr +33 1 56 88 11 22 Relations Investisseurs LifeSci Advisors Chris Maggos chris@lifesciadvisors.com +41 79 367 6254

⁽²⁾ Le nombre de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets ») est calculé en ne tenant pas compte des actions privées de droits de vote. Il est communiqué pour la bonne information du public, conformément à la recommandation de l'AMF du 17 juillet 2007.